



Impossibilité de déménager... Vendre son appartement

Par **Kendaen**, le **09/07/2020** à **11:46**

Bonjour,

Je suis dans une situation catastrophique. Ayant signé une promesse de vente en mars, je dois quitter mon appartement le 20 juillet.

La co-propriété composée de 3 petits immeubles est située sur une dalle-terrace sous laquelle sont les garages et caves. Quand j'ai emménagé un monte-meuble est passé sans problème (en 2006) donc de la dalle jusqu'au 5^{ème}

Il y a un escalier en colimaçon mais il est étroit.

Après des travaux de réparation de la dalle-terrace il y aurait un risque de danger pour supporter un poids > 1 Tonne. Du coup tout appareil de déménagement y est interdit !

Déjà que les devis des déménageurs ont augmenté de 40% pour transporter les cartons à la main du 5^{ème} étage au camion, je me retrouve devant de gros meubles, piano, armoire ancienne, etc, qui ne passeront pas par l'escalier.

Ce qui met la signature de l'acte authentique en péril si d'imposants meubles sont encore présents.

Ai-je une solution juridique svp ? Je me retrouve bloqué. Merci d'avance

Par **youris**, le **09/07/2020** à **15:37**

bonjour,

je suppose qu'il n'existe pas, dans votre appartement, d'autres ouvertures accessibles en dehors de cette dalle.

avez-vous envisagé le démontage de ces gros meubles ? ou de les proposer à votre acquéreur ?

je crois comprendre que vous n'avez pas d'ascenseur dans votre immeuble.

vous pouvez cette question à votre syndic.

il me semble qu'il existe des monte -meuble assez légers qui sont en fait des simple échelles avec un plateau.

salutations

Par **Kendaen**, le **09/07/2020** à **16:05**

Bonjour Youris,

Pour ne pas alourdir mon texte j'avais omis certains des points que vous soulevez

Les acheteurs ont vu les meubles il ne sont pas du tout intéressés (question de style et de goût, indiscutable). Ils ne sont pas démontables

Il y a un ascenseur mais il est petit les gros bahuts, piano, etc ne tiennent pas

Je n'ai pas d'autres moyens à part l'escalier

Le syndic s'en fiche : ils se basent sur un rapport d'expert qui a dit de ne pas dépasser 1T

Les petits monte-meubles vont jusqu'au 3 /4 eme je suis au 5 ème il en faut un de 750KG

Merci